



# Vendée Nature Environnement

Fédération départementale des associations  
de protection de la nature et de l'environnement

[Blog : www.vendee-nature-environnement.info](http://www.vendee-nature-environnement.info)

## Rapport d'activités

## Rapport financier

oOo

**Année 2017**

Documents certifiés approuvés  
et conformes,







# Vendée Nature Environnement

Fédération départementale des associations  
de protection de la nature et de l'environnement

[www.vendee-nature-environnement.info](http://www.vendee-nature-environnement.info)

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

*Vendée Nature Environnement, fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement, regroupe la Coordination pour la défense du Marais Poitevin (CDMP), la Coordination des associations environnementales du littoral vendéen (COORLIT 85) et la LPO Vendée.*

*Structure départementale à vocation généraliste, Vendée Nature Environnement adhère à France Nature Environnement Pays de la Loire au niveau régional. Elle vise une meilleure visibilité du réseau FNE en Vendée et une plus grande efficacité dans l'action. Elle fédère, directement ou indirectement, un réseau de 12 associations comptant environ 2 000 adhérents.*

ooOoo

L'expérience acquise par Vendée Nature Environnement et ses associations membres, notamment dans les domaines de la biodiversité, de la gestion des milieux naturels, de l'urbanisme, de l'eau et des zones humides, et la volonté de mutualiser leur travail, lui permettent de contribuer en toute indépendance au débat public sur l'environnement.

Les compétences fédérées sont reconnues, et plusieurs membres siègent dans les différentes formations de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ; à la commission départementale de consommation des espaces agricoles ; à la commission d'aménagement commercial ; dans les commissions locales de l'eau (CLE Auzance-Vertonne, Vie-Jaunay, Vendée).

ooOoo

Ce rapport présente les principales activités de l'année 2017.

---

### Semaine sans pesticides

---

En lien avec la LPO 85 et Générations futures et à l'occasion de la semaine sans pesticides, Vendée Nature Environnement a organisé le 28 mars au Lycée Nature de La Roche-sur-Yon une conférence-débat sur les alternatives aux pesticides, faisant intervenir le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB85) et Bio Consom'acteurs.






---

## Actions de formation

---

23 novembre, La Roche-sur-Yon : *Communiquer avec la presse*.

Formation organisée conjointement avec COORLIT 85, avec la participation notamment du président du Club de la presse de la Vendée.

Participation à la journée de formation juridique sur le thème : *Protection des zones humides et documents d'urbanisme*, organisée à Nantes le 30 mai 2017 par le réseau Eau et milieux aquatiques de FNE.

---

## Enquêtes publiques et consultations

---

Vendée Nature Environnement souhaite jouer son rôle auprès des collectivités et des services de l'Etat, en s'investissant notamment dans les principales enquêtes publiques et consultations de manière à contribuer à la prise en compte de l'intérêt général et des enjeux environnementaux.

Vendée Nature Environnement est intervenue en déposant ses observations :

- Sur le projet d'arrêté relatif à l'interdiction d'appliquer des produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques, conjointement avec FNE Pays de la Loire ;
- Sur le projet de règlement local de publicité de la ville de Luçon, dans le PNR du Marais Poitevin conjointement avec FNE Pays de la Loire ;
- Sur la demande présentée par la société Huhtamaki La Rochelle, à L'île d'Elle, concernant la régularisation de son autorisation au titre des ICPE.

---

## Concertation préalable au projet de port de plaisance de Brétignolles

---

La communauté de communes du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie ayant repris le projet de port de plaisance de Brétignolles-sur-Mer, a décidé de le soumettre à une concertation préalable du public.

- France Nature Environnement Pays de la Loire, Vendée Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation de la Vendée, la Coordination des associations du littoral 85 et le Comité pour la Protection de la Nature et des Sites, ont émis dans ce cadre un avis constatant que ce projet sous sa nouvelle forme n'est pas plus acceptable que dans sa version ayant fait d'une enquête publique défavorable en 2011.

---

## Projet éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier

---

Un dernier groupe technique de concertation « environnement » s'est tenu le 12 avril à La Roche-sur-Yon, avec à l'ordre du jour une présentation par la société EMYN des effets cumulés sur l'avifaune marine, sur les chiroptères, sur les fonds marins, sur la qualité des

eaux et sur les paysages, du projet de parc éolien en mer en combinaison avec d'autres projets (parc éolien en mer du banc de Guérande-St-Nazaire, extractions de granulats marins).

- En conclusion de cette réunion et à la suite de nos observations, le porteur de projet a été invité par la DREAL « à intégrer à son dossier, dans les limites du possible, toutes les incertitudes résiduelles importantes, en les rapprochant des solutions complémentaires envisagées sous forme de suivis, de recherches ou d'amélioration des connaissances. »

La société EMYN a annoncé avoir déposé le 9 mai auprès des services de l'Etat son dossier de demande d'autorisation, clôturant ainsi la phase préparatoire « amont » du projet.

- L'enquête publique relative aux demandes d'autorisation formulées par la société EMYN et par RTE pour l'implantation et le raccordement d'un projet de parc éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier a été prescrite par arrêté du 6 novembre 2017 des préfets de la Vendée et de la Loire-Atlantique. Elle se tiendra du 4 avril au 23 mai 2018.
- Conjointement avec FNE Pays de la Loire, VNE a sollicité du préfet de la Vendée la communication du dossier d'enquête.

---

## Colloques, débats, forum

---

Vendée Nature Environnement a assisté :

- le 7 février, à Luçon, à la journée de restitution de l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin ;
- le 12 avril, au colloque consacré à la compensation écologique, organisé dans le cadre des journées scientifiques de l'université de Nantes ;
- le 2 octobre, à Nantes, au forum de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur le projet de plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin ;
- le 5 décembre, à Fontenay-le-Comte, à la conférence organisée par la CLE du bassin de Vendée sur les perturbateurs endocriniens et sur la restitution de l'étude réalisée sur la présence de pesticides dans les eaux du bassin de la Vendée.

---

## Participation aux instances de concertation

---

Vendée Nature Environnement a participé à diverses instances de concertation et réunions consultatives :

- Conférence des APNE du PNR du Marais Poitevin. ;
- Commission départementale de la nature, des sites et des paysages (formations « nature » et « carrières ») ;
- Groupe technique en vue de l'élaboration de règlements d'eau dans le bassin de la Vendée (Etablissement public du Marais Poitevin) ;
- COPIL Natura 2000 Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer.
- Commissions locales de l'eau (CLE) des bassins Vie-Jaunay et Vendée ;
- CDAC (commission départementale d'aménagement commercial)

- Commission de suivi de site (SCEA Le Village du Bois)

...

---

## Interventions diverses

---

- *Ancienne décharge du Grand-Bois à Nesmy*

VNE a demandé communication d'expertises diligentées par la commune de Nesmy et TRIVALIS, relatives à la pollution générée sur le réseau hydrographique et les milieux environnants par l'ancienne décharge du Grand-Bois, suite à des constats d'écoulements colorés effectués depuis plusieurs années par des riverains..

L'historique du site est connu, ainsi que son contenu au moins dans ses grandes lignes : à l'origine « dépôt d'immondices et déchets industriels » dans un ancienne carrière d'argile, exploité à ce titre à partir de 1973 par une entreprise yonnaise de récupération de métaux et casse automobile, cette ancienne décharge a reçu aussi, par convention avec l'exploitant, les collectes d'ordures ménagères du SIVOM des Coteaux de l'Yon, puis, à partir de 1986, uniquement les « encombrants » des particuliers de la commune.

La présence illégale d'huiles de vidange y avait été identifiée en 1981, motivant une mise en demeure à l'exploitant d'avoir à les retirer.

Toute exploitation a cessé dans les années 1990. La commune a racheté le site en 2001-2002 et a procédé à remblaiement et à son boisement.

D'abord réunis dans un collectif en 2015, des riverains, inquiets de la persistance d'écoulements de jus colorés et irisés, ont créé en 2017 l'« Association pour la transparence de l'eau ». Ils ont retracé l'historique du site et ont entrepris diverses démarches en vue d'alerter les autorités sur cette situation et d'obtenir la réalisation d'un diagnostic complet.

- En réponse à notre demande, la commune de Nesmy nous a communiqué une étude de vulnérabilité des milieux réalisée en 2017 par BURGEAP, et TRIVALIS a indiqué que l'étude des eaux et des sédiments confiée au même bureau d'études, devait se prolonger jusqu'à mi-2018.
- Il ressort de ce premier rapport des constats de relargage de certains polluants volatils et non volatils par l'ancienne décharge, une dégradation des eaux souterraines, et des suintements dans les eaux de surface, avec une problématique mêlant COHV<sup>1</sup>, métaux et bactériologie.

BURGEAP conclut à une identification du site comme présentant « des risques potentiels forts sur les milieux ».

- Ce dossier devra donc être suivi avec attention, jusqu'à ce qu'une réponse satisfaisante soit apportée à la situation décrite.

---

<sup>1</sup> Composés organo-halogènes volatils.

- *Permis exclusif de recherches de Vendrennes*

L'arrêté du 6 mars 2017 paru au journal officiel le 12 avril 2017 a accordé à la société SGZ France SAS<sup>2</sup> un permis exclusif de recherches de mines d'antimoine, d'or, d'argent et de substances connexes dit « Permis Vendrennes ».

L'adoption de cet arrêté avait été précédée, fin 2016, d'une consultation publique au cours de laquelle nous avons fait part de notre opposition à l'octroi d'un tel permis, notamment parce que le cadre actuel du code minier échoue à tenir compte de façon satisfaisante des enjeux environnementaux et à régir les activités minières conformément aux règles issues de l'Union européenne, notamment pour ce qui concerne l'évaluation environnementale et la participation du public à la prise de décision.

- C'est pourquoi, conjointement avec FNE Pays de la Loire, nous avons adressé le 9 juin 2017 au ministre de l'Economie un recours gracieux lui demandant le retrait de cet arrêté.

Dans sa réponse du 5 octobre 2017, le ministre de l'Economie a rejeté ce recours gracieux, et nous a indiqué attirer l'attention du préfet de la Vendée sur les enjeux spécifiques de ce dossier, « l'encadrement et la surveillance des travaux miniers entrant dans son champ de compétence ».

- À notre connaissance, le titulaire du permis n'a pas engagé de travaux en 2017.

- *SARL DIFOMECA, L'Ile d'Elle*

Conjointement avec Nature Environnement 17, Vendée Nature Environnement a saisi le Préfet de la Vendée de la situation de cette entreprise de l'Ile d'Elle sous statut d'ICPE, stockant des véhicules hors d'usage, des citernes et des fûts sans protection particulière, faisant craindre des cas de pollution du sol et des eaux et un transfert vers les canaux situés au sud ; ces derniers étant protégés au titre de la législation Natura 2000 (ZSC du Marais Poitevin).

- La réponse du Préfet renvoie à des investigations à conduire par l'UT DREAL.

---

## Juridique

---

- *Recours contre l'arrêté préfectoral ZNT*

Considérant que le préfet de la Vendée a signé le 28 août 2017 un arrêté « relatif à l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques » ;

Considérant que par courrier du 15 septembre 2017, les associations FNE Pays de la Loire, Vendée Nature Environnement, LPO – Vendée et Terres et Rivières ont conjointement formulé un recours gracieux à l'encontre de cet arrêté, demandant à ce qu'il soit modifié et complété sur une série de points jugés essentiels par elles ;

Considérant que par un courrier du 17 octobre 2017, le préfet de la Vendée a répondu ne pas être en mesure de répondre favorablement aux demandes exprimées par la voie de ce recours gracieux ;

- Le conseil d'administration de Vendée Nature Environnement a décidé le 21 décembre d'intenter un recours pour excès de pouvoir à l'encontre du refus du Préfet de la Vendée de faire droit à sa demande de modification et de complément de l'arrêté du

---

<sup>2</sup> Filiale française de la société australienne Scotgold Resources Limited.

28 août 2017 relatif à l'application des produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques.

---

## Communication / Publications

---

Vendée Nature Environnement a été sollicitée par divers médias départementaux ou nationaux :

- *RCF Vendée*, 3 février 2017 (Journal du soir), à propos des discussions sur la Loi « littoral » au Parlement
- *Ouest-France* :
  - o 31 mars 2017 : *Le réseau FNE sera vigilant sur les arrêtés pesticides*
  - o 13 avril : *Les réserves de substitution réveillent des tensions*
  - o 6-7 mai 2017 : *Qualité de l'eau, pour un inventaire raisonné*
- *Le Sans-Culotte 85* :
  - o n° 104, avril 2017 : *Traces radioactives dans le bocage : suivez le guide Geiger !*
  - o n° 105, mai 2017, *Assos écolos, utiles ou manipulées ?*
  - o n° 111, décembre 2017 : *Agriculture vendéenne, un industrialisation des campagnes ?*
- *TV Vendée*,
  - o 11 février 2017 : participation à l'émission d'actualité *Le Débrief*
  - o 15 février 2017 (Journal) : *Comment concilier environnement et économie sur le littoral ?* (à l'occasion du colloque organisé sur ce thème par FNE à Nantes le 9 février).
- *RCF Vendée*, 5 juillet 2017 : émission *Le 22 minutes, Pesticides : les futurs arrêtés font craindre une régression de la protection*
- *Que Choisir* : n° double juillet-août 201, dossier « Menaces sur le littoral »
- *Web* : Le site de Vendée Nature Environnement ([www.vendee-nature-environnement.info](http://www.vendee-nature-environnement.info)) a été ouvert en juin 2011. Il permet de publier informations, analyses, réactions et prises de positions relatives aux thèmes de travail de la fédération et de ses membres.

Au 31/12/2017, il totalise 197 articles (dont 23 publiés en 2017). Il a cumulé depuis son ouverture 64 511 « visiteurs uniques » pour 194 957 « pages vues »<sup>3</sup>. Ce site permet également d'établir un lien avec le public, certaines personnes pouvant par ce canal transmettre des informations, poser des questions, solliciter des avis, conseils ou interventions.

- *Réseaux sociaux* : Vendée Nature Environnement dispose également d'un compte Twitter : [@fne85](https://twitter.com/fne85), qui permet à la fois une veille informationnelle et de contribuer à faire connaître l'association et ses actions, et d'une page Facebook : [facebook.com/fne85](https://facebook.com/fne85).

La synergie web/twitter/facebook vise à renforcer la diffusion et la mise en réseau d'informations soit émises directement par Vendée Nature Environnement, soit répercutées d'autres sources car en lien avec les thèmes d'action qui sont les siens.

---

<sup>3</sup> Un « visiteur unique » est un internaute identifié par son adresse IP, et compté pour un dans les données d'audience par période de 24 heures, quel que soit son nombre de visites du site et le nombre de pages qu'il en consulte dans cette même période. Le nombre de « pages vues » est décompté à part.

---

## Gouvernance interne

---

### Composition du conseil d'administration et du bureau (2017)

- Yves le Quellec, président.
- Anne-Marie Grimaud, secrétaire générale.
- Christian Pacteau, trésorier.
- Bernard Berthaud, administrateur.
- François-Marie Pellerin, administrateur.
- Frédéric Signoret, administrateur.

---

## Rapport financier 2017

---

1. **Compte de résultat.**
2. **Contributions volontaires en nature.**
3. **Bilan au 31/12/2017.**

## 1. Compte de résultat 2017

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 - Achat</b>	<b>0.00</b>	<b>70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services</b>	<b>0.00</b>
601 - Achats matières		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0.00</b>
604 - Etudes et prestations		741 - Etat (préciser ministère)	
606 - Achats non stockés		-	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>207.78</b>	-	
613 - Hébergement internet	99.00	-	
616 - Assurance	108.78	743 - Département	
618 - Documentation, formations		744 - Commune(s)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>651.30</b>		
622 - Rémunérations intermédiaires et honoraires	600.00		
623 - Publicité, publication		745 - Intercommunalité (EPCI)	
625 - Déplacements, missions, réceptions	51.30	-	
626 -Frais postaux			
627 - Services bancaires		746 - Organismes sociaux (détailler)	
		-	
		748 - Autres subventions fonctionnement	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0.00</b>		
641 - Rémunération des personnels			
645 - Charges sociales			
648- Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>267.40</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>540.00</b>
651 - Nom de domaine internet	17.40	756 - Cotisations	300.00
658 - Cotisations	250.00	758 - Dons manuels	240.00
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0.00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0.00</b>
		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>100.00</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>360.00</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0.00</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0.00</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 486.48</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>640.00</b>
<b>Résultat</b>			<b>-846.48</b>

## 2. Contributions volontaires en nature

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	0.00	870 - Bénévolat	2 011.36
861 - Mise à disposition gratuite de biens	2 009.70	871 -Prestations en nature	2 009.70
864 - Personnel bénévole	2 011.36	872- Dons en nature	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>4 021.06</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 021.06</b>

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.).

Le temps de personnel bénévole, valorisé sur la base du SMIC<sup>1</sup>, a été mobilisé essentiellement sur les commissions, concertations et interventions diverses auxquelles l'association a participé ; soit au total quelque 200 heures sur l'année civile (hors temps consacré aux déplacements)..

Les prestations correspondent aux frais d'utilisation de véhicule personnel engagés pour le compte de l'association et abandonnés à celle-ci en tant que dons<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> 9.67 € brut/h.

<sup>2</sup> Sur la base d'un coût forfaitaire de 0.308 €/km.

### 3. Bilan au 31/12/2017

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES</b>	
200 - Immobilisations incorporelles	0.00	106 - Réserves	3 692.55
218 - Immobilisations corporelles	0.00	120 - Résultat de l'exercice	-846.48
270 - Immobilisations financières	0.00		
<b>TOTAL I</b>	<b>0.00</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>2 846.07</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>PROVISIONS</b>	
467 - Créiteurs divers	0.00	150 - Provisions pour risques et charges	0.00
51 - Disponibilités banque	3 453.69		
<b>TOTAL II</b>	<b>3453.69</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0.00</b>
		<b>FONDS DEDIES</b>	
		194 - Sur subventions de fonctionnement	0.00
		<b>TOTAL III</b>	<b>0.00</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>		<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	
486 - Charges constatées d'avance	108.78	467 - Débiteurs divers	716.40
		487 - Produits constatés d'avance	0.00
<b>TOTAL III</b>	<b>108.78</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>716.40</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 562.47</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 562.47</b>